DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260521-20260502-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 21 mai à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chauvigné en séance publique sous la présidence de :

Mme Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents : 12

V. Elshout, C. Duchêne, S. Chesnel, T. Fretay, A. Coudray, J. Hodouin, P. Souchu, M. Franco Sanhez, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot, C. Guilment

Etaient absents :1

J. Brézel

Etaient excusés :1

J. Brézel

Madame Pichot a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 12 mai 2026

Date d'affichage : 12 mai 2026

****

Délibération 2026-05-02

Objet : Demande de subvention comité des fêtes

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance précédente, les élus décidaient de reporter la décision quant à la demande de subvention du comité des fêtes, les bilans financiers n'avaient pas été fournis. Madame Le Maire présente à l'assemblée les documents complémentaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 3 000 € à l'association.

Si le comité des fêtes subit de lourdes pertes financières (mauvais temps, autre...), les élus décident qu'alors la demande sera reconsidérée.

Les élus précisent que l'agent technique sera mis à disposition de l'association avant et après la fête.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT

MAIRIE DE CHAUVIGNÉ ★ ILLE-ET-VILAINE ★